

Chlorpyrifos, l'insecticide sur la sellette: mode d'emploi

Pascale Bollekens

C'est un insecticide de la famille des organophosphorés, il a remplacé le tristement célèbre DDT dans les années 60 et est utilisé depuis, en agriculture pour lutter contre une série d'insectes du sol : taupins, vers blancs, mouches du chou ou tipules dans des cultures de choux, de radis, de fraises, d'oignons, d'ail, d'asperges. En 2015, 51.700 kg en ont été vendus en Belgique. Mais en 2017, son utilisation aurait été divisée par deux.

Newsletter info

Recevez chaque matin l'essentiel de l'actualité.

[OK Ne plus afficher x](#)

Le chlorpyrifos peut aussi se retrouver comme substance active pour d'autres usages, par exemple comme biocide pour désinfecter des locaux contre des invasions de fourmis ou autres insectes, ou dans les colliers anti-puces ou anti-tiques de nos chats, voire des traitements antimoustiques. *"C'est la problématique d'une substance comme celle-là, qui est utilisée à large échelle dans le monde entier et dans des domaines variés"*, prévient Laurence Janssens, spécialiste de la législation pesticide à l'Université Catholique de Louvain.

Une étude récemment [parue dans Le Monde](#) révèle, en tout cas, que 6,2% des aliments végétaux consommés en Europe en contiennent. 1,7% pour la Belgique.

Pulvérisé sur les cultures, cet insecticide laisse ensuite des traces sur les oranges, fraises ou asperges que l'on retrouve au final jusque dans l'urine des enfants ou le cordon ombilical des futures mamans.

► ► ► À lire aussi : [Le Chlorpyrifos, un pesticide qui interfère avec le développement du cerveau des enfants](#)

Que risquons-nous, que risquent nos enfants ?

"C'est un neurotoxique, un produit qui agit sur un circuit dans le système nerveux" explique Bruno Schiffers, écotoxicologue : *"Il va le bloquer et empêcher les fonctions vitales comme la respiration. Tous les animaux qui en respirent, qui entrent en contact ou qui en ingèrent, peuvent voir leurs fonctions vitales s'arrêter."* Or, nous, êtres humains, utilisons le même genre de circuit dans notre système nerveux. C'est aussi un perturbateur endocrinien qui agit sur la thyroïde et peut donc interférer avec le développement du cerveau.

Des spécialistes du développement du cerveau des enfants ont montré que ce pesticide pouvait faire des dégâts sur leur cerveau, même à faible dose. Pour eux, il ne peut pas y avoir de dose maximale tolérée. Elle doit être de "zéro". Bruno Schiffers ajoute que *"Les mères enceintes qui sont exposées pendant la période prénatale vont avoir des enfants qui ont des cas d'autisme beaucoup plus fréquents que des populations de référence. Cela a été prouvé dans des populations californiennes qui vivent dans des zones où on cultive les agrumes et on pulvérise ce type de produit à large échelle."*

En un demi-siècle d'utilisation, les données scientifiques sur sa nocivité se sont accumulées. La Commission européenne s'apprêterait à proposer son retrait du marché. Mais cela fait 20 ans que les autorités évaluent les données du fabricant. Des données manifestement fausses.

Pourquoi a-t-il fallu attendre 20 ans pour le retirer ?

La substance active, ici le chlorpyrifos, a dû d'abord être autorisée au niveau européen. Ensuite chaque état, sur base de dossiers, en théorie très complets, a évalué la demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit commercial. Chez nous, c'est un comité d'agrément qui a finalement donné son feu vert avec des conditions d'utilisation précises : la culture, l'époque de pulvérisation, les insectes visés, le respect de

l'environnement, les mesures éventuelles pour protéger l'agriculteur.

Il a été autorisé en 2006 pour une période de 10 ans avec une réévaluation prévue en 2016. Mais des demandes d'informations ont conduit à une prolongation de la période d'autorisation pour permettre d'analyser les nouvelles données scientifiques jusqu'en 2020.

Mais pourquoi faut-il attendre 20 ans avant que les autorités décident de son retrait ? Laurence Janssens répond : *"Il y a toute une série d'impacts qu'il faut constater voire évaluer, il y a de nombreuses études à fournir et une étude, cela prend du temps. Et puis, on se retrouve avec des substances actives qui sont largement utilisées, pas uniquement dans le secteur agricole. Il y a de nouvelles études qui montrent que l'on a retrouvé la présence de cet insecticide à l'intérieur de maisons ce qui génère de nouvelles données à évaluer pour les autorités européennes."*

En attendant, huit pays ont déjà interdit son utilisation. En Belgique, sa vente est interdite depuis janvier 2019, mais les agriculteurs pourront encore utiliser leur stock jusqu'en fin janvier 2020 au plus tard. Quant à l'Europe, aucune interdiction n'a encore été officialisée.